

RCS : LAVAL
Code greffe : 5301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LAVAL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1971 B 00006
Numéro SIREN : 557 150 067
Nom ou dénomination : FITECO

Ce dépôt a été enregistré le 22/04/2022 sous le numéro de dépôt 2390

FITECO

Société par Actions Simplifiée au capital de 7 809 300€

Siège social : Parc Technopole - Rue Albert Einstein - CHANGE (53810)

557 150 067 R.C.S. LAVAL

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL DES ASSOCIES

DU 31 MARS 2022

I- Election des membres du Directoire : Le Président et les Directeurs Généraux

1 - Election des membres du Directoire

Les mandats des membres du Directoire arrivant à échéance au 31 mars 2022, il convient de procéder à l'élection des nouveaux membres.

Sont candidats au renouvellement de leurs mandats, Messieurs Philippe BOURBON, Yannick OLLIVIER et Jean-Marie VANDERGUCHT.

Les associés décident à l'unanimité de procéder à l'élection des 3 membres du Directoire par vote électronique, dans la mesure où trois associés sont candidats aux trois postes à pourvoir.

Monsieur Philippe BOURBON est élu à l'unanimité des associés présents et représentés.

Monsieur Yannick OLLIVIER est élu à l'unanimité des associés présents et représentés.

Monsieur Jean-Marie VANDERGUCHT est élu à l'unanimité des associés présents et représentés.

2 - Election du Président, des Directeurs Généraux

Le Conseil des Associés élit en application de l'article 19-1 des statuts, à l'unanimité des associés présents et représentés :

- Monsieur Yannick OLLIVIER en qualité de Président de la SAS FITECO,
- Messieurs Philippe BOURBON et Jean-Marie VANDERGUCHT en qualité de Directeurs Généraux de la SAS FITECO,

Le Président et les Directeurs Généraux sont élus pour une durée de trois ans, à compter du 1^{er} avril 2022.

Après avoir remercié les associés pour leur confiance, Messieurs Philippe BOURBON,

Yannick OLLIVIER et Jean-Marie VANDERGUCHT déclarent accepter les fonctions qui viennent de leur être conférées et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi, les règlements en vigueur et les statuts.

Copie certifiée conforme à l'original

Le nouveau Président

Yannick OLLIVIER